



USEE / CFDT

30, passage de l'Arche

92055 LA DEFENSE Cedex

tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05

courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net

Internet : www.ufe-cfdt.org

Compte rendu de la CAP des Architectes Urbanistes de l'Etat du 25 mai 2009

La CAP est présidée par Edmond GRASZK, sous directeur des personnels d'encadrement, maritimes et des contractuels.

Approbation du PV de la CAP du 9 février 2009

Le compte rendu de la CAP du 9/02/2009 est approuvé.

Mobilité 2009/9:

Toutes les demandes examinées ont été accordées sauf 3 cas :

- Ancienneté jugée trop courte pour une candidature qui sera acceptée favorablement à la prochaine CAP.
- Poste demandé non vacant,
- candidature classée n°2 pour un autre AUE (un seul poste demandé) qui pourra candidater sur les postes restés vacants après les CAP

Les décisions favorables :

Nom **Service arrivée**

Raphaël CRESTIN DGALN, adj. chef de mission projet urbain

Gersende FRANC CETE Lyon, resp. PAN sûreté des op. urb

Fabienne ROQUIER-CHAVANES DDE 92/chef service Aménagement

Olivier MOURAREAU DGALN/DHUP/adj. chef de bureau

Anne DOUVIN DDE 974, adj. Service habitat et construction

Dominique DEVIN-MAUZARDDDEA 95, chef de SATE

Pour information (hors champ CAP) :

Paule VALLA Communauté d'agglomération ROUEN, directeur de l'habitat

Frédérique MANOURY SGAR PACA, chargée de mission Ville, Logement, Foncier

Véronique LEBOUTEILLER MIQCP, chargée de mission

Emmanuel ACHIARDI DDE94, adjoint au directeur

Sylvestre DELCAMBRE arrondissement de Dunkerque à compter. du 1/8/09.

Affectation de la promotion des élèves AUE:

1 ITPE nommé directement et 2 élèves de la filière « aménagement » affectés :

Fabien SOTTIEZ, DDEA 84, chef du service Ville Logement Habitat

Noémie PIASKOWSKI, CETE Normandie Centre, chef du secteur aménagement habitat, adjoint chef de division.

Questions diverses

Information sur le positionnement des AUE dans les projets d'organigramme des DREAL : les représentants des AUE remarquent que les AUE ne sont pas classés au niveau N ou N-1 (chef de service) et que les postes d'adjoint ou de chargés de mission sont le cas le plus général.

Formation et recrutement des AUE : La campagne d'information menée par le ministère (flyer dans les écoles d'architecture, annonces dans le moniteur et Télérama) semble avoir porté ses fruits puisqu'on a pu avoir un nombre plus important de candidats au concours :

- 99 inscrits filière patrimoine, 52 présents à l'épreuve, 17 admis à l'oral pour 13 postes

- 99 inscrits pour la filière aménagement, 32 présents à l'épreuve, 12 admis à l'oral pour 9 postes
 - Concours interne : Patrimoine 11 inscrits, aucun admis à l'oral – Aménagement 16 inscrits, 4 admis à l'oral pour 3 postes.
- Les épreuves orales auront lieu du 2 au 5 juin. Résultats le 19 juin.

Bilan formation : globalement positif mais une réforme du concours devrait être mise en chantier (pas de calendrier)

Primes : bilan de l'application de la PFR (prime de fonction et de résultats) – Voir pièce jointe
Le corps des AUE a testé à titre expérimental le nouveau régime des primes qui devrait être étendu progressivement aux autres corps (réunion le 2 juin avec les organisations syndicales). Les représentants des AUE demandent que la question de la classification des postes fasse l'objet d'un travail collégial : des recours sont annoncés et aucune concertation n'a été faite sur le classement des postes.

lien intranet vers la circulaire : http://intra.rh.dgpa.i2/rubrique.php3?id_rubrique=2157

Bonifications 2007 : la circulaire 2007 attribue 1 mois de bonification à tous les agents sauf aux agents explicitement écartés par leur chef de service. Pour le corps des AUE, les reliquats des années antérieures ont permis d'attribuer les bonifications proposées par les chefs de service. Pour 2008, on ne connaît pas encore les règles. Les représentants des AUE s'abstiennent sur les propositions de l'administration et critiquent l'absence d'information aux agents.

Avenir du corps des AUE :

La CAP interministérielle devrait être réformée à l'occasion de la prochaine CAPI le 3 juillet 2009. Réflexion sur l'avenir du corps : le MEEDDAT n'a engagé aucune réflexion (priorité aux chantiers sur les corps techniques). C'est la DGAFP qui a la charge des réflexions sur les corps interministériels.

***Pour avoir des renseignements complémentaires,
n'hésitez pas à contacter vos élu(e)s CFDT à CAP***

Denis ROUSSIER DDE 17 - tél : 05.46.00.15.98

Florence SAINT PAUL CETE Sud Ouest - tél : 05.62.25.97.70

France POULAIN DDE Oise - Tél : 03.44.06.50.80

Philippe GENESTIER ENTPE : tél : 04.72.04.72.93